

Les dépenses relatives à la Commission du centenaire comprennent 3 millions affectés aux programmes et aux projets d'importance nationale et une subvention de 2 millions destinée à la caisse du Centenaire de la confédération.

Certaines dépenses de l'Organisation des mesures d'urgence qui, les années précédentes, s'inséraient dans les dépenses du Conseil privé, sont maintenant comprises sous une rubrique distincte: «Tous autres ministères». Pour permettre d'établir des comparaisons, les dépenses de 1962-1963 ont été transférées du Conseil privé au poste «Tous autres ministères».

### Travaux publics

Les dépenses du ministère des Travaux publics se sont établies à 171 millions en 1963-1964, contre 163 millions en 1962-1963.

TABLEAU 38  
(en millions de dollars)

TRAVAUX PUBLICS	Année financière se terminant le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1964 (estimation)	1963	
Édifices publics—construction et services—			
Entretien et exploitation.....	42.9	43.8	-0.9
Acquisition, construction et amélioration d'édifices publics—			
Ottawa.....	11.9	9.7	2.2
Autres centres du Canada.....	11.6	13.4	-1.8
Ameublement.....	2.3	2.2	0.1
Prévention des incendies.....	0.2	0.2	
	68.9	69.3	-0.4
Direction du génie (aménagement)—			
Division de la route transcanadienne—			
Versements aux provinces en vertu de la loi sur la route transcanadienne.....	45.0	29.2	15.8
Route traversant les parcs nationaux.....	2.1	3.8	-1.7
Frais généraux.....	4.2	2.3	1.9
	51.3	35.3	16.0
Direction du génie (ports et rivières)—			
Acquisition, construction et amélioration d'installations portuaires et fluviales.....	14.9	21.2	-6.3
Dragage.....	4.2	4.0	0.2
Frais généraux.....	4.2	4.2	
	23.3	29.4	-6.1
Commission de la capitale nationale.....	12.3	13.0	-0.7
Frais administratifs et généraux.....	15.3	15.7	-0.4
	171.1	162.7	8.4

Les dépenses relatives à l'entretien et à l'exploitation des édifices publics ont été de 43 millions de dollars, 1 million de moins que les dépenses globales de 1962-1963.

Les déboursés relatifs à l'acquisition, la construction et l'amélioration d'édifices publics ont été de 24 millions, dont 12 millions imputés aux édifices d'Ottawa et 12 millions à ceux des autres centres au Canada. La comparaison des déboursés pour 1962-1963 s'établit à 23 millions, 10 millions et 13 millions respectivement.

Les dépenses relatives à la route transcanadienne comprennent 45 millions de dollars en versements aux provinces et 2 millions imputés à la construction de la route à travers les parcs nationaux. Les dépenses comparatives en 1962-1963 s'établissaient à 29 millions et 4 millions respectivement.